



Vue du port d'échouage pour la pêche plaisance en amont de la cale et du terre-plein de la Ville-Gillette

IVR53_20082212916NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation